

La recherche en communication en Belgique francophone

Entretien avec Yves Winkin, Professeur
à l'École normale supérieure de Lyon

par Thierry Lancien

MÉI. — Avant de rejoindre l'École normale supérieure de Lyon, vous étiez professeur à l'Université de Liège et Directeur du Laboratoire d'anthropologie de la communication (LAC) dont nous reparlerons sans doute. Mais tout d'abord je voudrais vous demander comment vous analysez les origines à la fois disciplinaires et géographiques des sciences de l'information et de la communication en Belgique ?

YVES WINKIN. — Commençons par une précision : je n'évoquerai que la Belgique francophone. La Belgique est un pays fédéral depuis une quinzaine d'années, chaque "communauté" gère son enseignement comme elle l'entend. Il devient donc de moins en moins possible d'énoncer des propos concernant l'ensemble de l'enseignement universitaire belge, parce que les systèmes universitaires flamand et francophone s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre, tout particulièrement en ce qui concerne l'organisation de la recherche. Ces différences institutionnelles renforcent encore les difficultés d'interconnaissance entre collègues flamands et francophones. J'ose à peine avouer que je ne me suis plus rendu dans un Département de communication flamand depuis au moins quinze ans ; que je n'y connais personne et que j'ignore donc à peu près tout des travaux de mes collègues et compatriotes...

Je reviens sur mes terres. La "Communauté française de Belgique" comprend trois universités dites "complètes" : l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'Université de Liège (ULg) et l'Université catholique de Louvain (UCL). Chacune d'elles compte entre quinze mille et vingt-cinq mille étudiants et comprend un Département de sciences de l'information et de la communication.

Dans le cas de l'ULB et de l'UCL, des embryons de Départements ont été créés bien avant que les universités françaises ne se lancent dans l'aventure des SIC. Dès la fin des années quarante, des cours sur l'opinion publique, le cinéma et la presse sont apparus dans ces deux universités. L'ULB s'est progressivement concentrée sur l'enseignement du journalisme et des médias, tandis que l'UCL est restée plus généra-

liste dans son approche. Mais dans l'une et l'autre universités, des diplômes de "licenciés" (Bac + 4) sont délivrés dès le début des années soixante.

Les origines du Département de communication de l'ULg sont plus récentes (1972) mais elles répètent une histoire plus ancienne. En effet, ce sont des professeurs de lettres qui ont voulu créer une « section d'arts et techniques de la parole ». En gros, l'idée était de faire de la philologie romane parlée. Ces enseignants retrouvaient ainsi l'une des origines des sciences de la communication aux États-Unis. Lors du Congrès national des professeurs d'anglais de 1916, il y a eu une rupture entre ceux qui voulaient continuer à étudier l'anglais comme ensemble de documents écrits et ceux qui voulaient l'envisager comme langue parlée et qui ont créé la "Spoken English Association". Les rebelles ont ainsi créé ici et là des Départements de "Speech Communication", qui existent encore aujourd'hui.

Bref, trois Départements, trois univers de références : à Liège, il s'agit de la philologie romane et de l'esthétique ; à Louvain, on est proche des sciences sociales "qualitatives". Bruxelles de son côté ne sera jamais loin de la science politique et des sciences sociales "quantitatives" – on y pratiquera ainsi longtemps des enquêtes d'audience en relation avec la RadioTélévision belge (RTB).

En dehors de ces origines disciplinaires, il faudrait évoquer des climats idéologiques. Ceux-ci ont sans doute favorisé des choix, des orientations, des positionnements. On dit souvent que toute la société belge fonctionne sur des "piliers" : il existerait ainsi un pilier socialiste, un pilier social chrétien et un pilier "libéral". Chaque université est censée s'intégrer dans un de ces piliers : l'UCL serait proche du pilier social chrétien, l'ULg du pilier socialiste, et l'ULB du pilier libéral.

Cette analyse est certainement caricaturale, mais il reste que l'UCL a toujours servi de lieu de réflexion pour l'Église catholique, tout du moins la pointe avancée de celle-ci, celle qui va préparer Vatican II, les textes sur les médias, le Tiers-Monde, etc. Et c'est au Département de communication de l'UCL que, dès les années cinquante, on offrira des cours de relations publiques, dans une optique « humanisme et entreprise ».

L'ULB, qui a été créée à la fin du XIX^e siècle par des Francs-maçons qui voulaient contrer l'influence de l'UCL, a longtemps été imprégnée de science positive. Est-ce un hasard si le modèle de recherche que le nouveau Département de « communication et journalisme » a adopté est celui offert par Lazarsfeld ?

Enfin, en ce qui concerne la communication à l'ULg, la force structurante initiale serait plutôt du côté d'un anti-américanisme assez vif, à mettre en rapport avec une certaine fascination pour le monde intellectuel parisien. Les travaux de Bourdieu ont par exemple compté très tôt pour nous.

MÉI. — *Et cela dans une Faculté qui n'était pourtant pas orientée vers la sociologie...*

Y. W. — Oui, mais l'articulation se faisait plutôt avec le Bourdieu sociologue de la littérature. L'approche sur le "terrain" était encore très rare. L'enseignement et l'initiation à la recherche se faisaient essentiellement à partir de documents écrits. Le cinéma, la télévision, la radio étaient alors considérés comme des textes.

MÉI. — *Selon vous, quelles sont les principales caractéristiques à l'heure actuelle des enseignements en information et communication ?*

Y. W. — Les trois universités que je viens d'évoquer ont un enseignement en information et communication tant au niveau du premier cycle ("candidature") que des deuxième ("licence") et troisième cycles. En ce qui concerne par exemple les licences, l'Université catholique de Louvain propose au sein de la Faculté des sciences économiques, politiques et sociales deux filières, l'une en information et journalisme et l'autre en communication. À l'Université libre de Bruxelles, la Licence en journalisme et communication de la Faculté de philosophie et lettres propose trois orientations, le « journalisme écrit et audiovisuel », la « publicité et les relations publiques » et « l'animation socioculturelle ». À Liège enfin, la licence comporte quatre orientations, le « cinéma et les arts audiovisuels », « l'information et les médias », « l'anthropologie de la communication » et les « arts et sciences de la musique ».

Il faut d'autre part préciser que ces formations ont toujours eu une forte visée professionnalisante. Cette situation est assez paradoxale parce que les décideurs universitaires, doyens ou présidents, veulent des Départements de communication qui forment de jeunes journalistes ou de jeunes cadres de relations publiques, mais en même temps proclament partout que les universités doivent garder leurs spécificités "humanistes" (face aux grandes écoles à la belge que sont les "hautes écoles"). Ce phénomène, qui s'est accentué ces dernières années, peut être analysé à trois niveaux. Les décideurs universitaires reprennent en fait le discours des chefs d'entreprise, des hommes politiques, des directeurs de journaux, qui voudraient de la main-d'œuvre intellectuelle immédiatement opérationnelle. Face à ces injonctions venues d'en haut, les enseignants d'un certain âge essaient de trouver un compromis ; ils se demandent comment le marché va absorber ces centaines de licenciés en communication que les trois universités produisent chaque année. Mais les enseignants plus jeunes sont beaucoup plus intransigeants ; ils veulent augmenter le capital symbolique des sciences de l'information et de la communication en durcissant les programmes, en les rendant plus théoriques, en renforçant les exigences méthodologiques des travaux de fin d'études, etc. D'où une situation perpétuellement conflictuelle, à la fois au sein des Départements de communication et entre ceux-ci et la Présidence.

Selon moi, comme j'ai essayé de l'expliquer ici et là, c'est une erreur sinon un leurre de continuer à dire aux étudiants de premier et second cycles universitaires qu'ils doivent faire des choix d'études en fonction du marché de l'emploi. Non seulement l'université n'est pas une école professionnelle mais plus fondamentalement, le paysage de ce marché aura changé avant la fin de leurs études. L'université trouve précieusement sa finalité dans la préparation des jeunes à surfer sur les vagues du marché. L'enseignement universitaire ne doit pas dès lors essayer de transmettre des savoir-faire immédiats mais des "savoir-être" à long terme. C'est dans ce sens que j'avais conçu les formations en anthropologie de la communication à l'Université de Liège. Pour moi l'enseignement de l'anthropologie de la communication est destiné à transmettre des savoirs analogiques, des schémas générateurs de pratiques, des « *dispositions à l'action* », comme dirait Bourdieu. Ce sont ces principes qui seront plus tard convoqués pour régir les situations multiples de la vie professionnelle.

MÉI. — *Est-ce que le fait que les enseignements aient été très centrés sur la professionnalisation a eu pour corollaire que la recherche trouvait peu de place à l'université ?*

Y. W. — Tout à fait, c'est pour cela que j'ai fait ce long détour par les enseignements. La recherche a toujours été la portion congrue du champ de la communication en Belgique francophone. De la recherche en communication, pour quoi faire ? C'est sans doute à l'UCL que l'on a essayé de contrer cette tendance avec le plus de détermination : le Département s'est étoffé, a proposé des troisièmes cycles, et a mis en place des centres de recherche, ce qui a permis à la recherche de se développer en "site propre". Aujourd'hui, les effets de cette politique sont éclatants : des thèses de doctorat sont défendues régulièrement, des colloques sont organisés plusieurs fois par an, et les deux revues du Département, *Recherches en communication* et *Médiatiques*, s'imposent dans le paysage francophone international.

MÉI. — *Comment voyez-vous les rapports entre la recherche belge en communication et les différents acteurs sociaux ?*

Y. W. — Les trois Départements des universités dont j'ai parlé ont toujours maintenu des rapports étroits avec la RTBF (F comme francophone) en invitant des journalistes à donner des cours de pratique professionnelle. En échange, nous entendions bien faire passer nos étudiants en stage à la radiotélévision belge. Même raisonnement en ce qui concerne la presse écrite.

Quand RTL est venu s'ajouter au paysage médiatique belge à la fin des années quatre-vingt, à l'initiative d'un gouvernement qui avait décidé de casser le monopole de la RTBF, on a également invité des

journalistes de RTL. Cela se concrétise aujourd'hui par une chaire RTL de journalisme à l'Université catholique de Louvain¹.

On pourrait, d'une manière plus générale, analyser le rapport entre l'université et la société au travers du prisme offert par les sciences de la communication. Contrairement à nombre de disciplines, qui peuvent se développer à l'université sans la remettre en question, parce qu'elles sont en quelque sorte des sciences "régulières" (au sens monastique du terme), la communication fait entrer la société dans l'université, et celle-ci le vit parfois très mal : elle fait alors payer à la nouvelle discipline son "impudente" force séculière en la laissant vivoter sans moyens. Je me souviens ainsi du mépris avec lequel la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège traitait nos dossiers.²

MÉI. — Vous avez parlé d'une chaire RTL à l'Université de Louvain, pouvez-vous préciser les rapports qui existent entre la recherche en communication et les acteurs publics ou privés susceptibles de la financer ?

Y. W. — Il y a peu d'exemples de recherche en communication sur fonds privés. Et les esprits n'y sont guère encore préparés. La chaire RTL de journalisme a fait beaucoup de vagues au sein même du Département de communication de Louvain : la Direction du Département a dû s'expliquer sur son choix dans le dernier numéro de *Médiatiques*.³

En dehors de cela, les seuls financements de recherche sont venus d'organismes publics et en premier lieu de la Radio Télévision Belge, qui a ponctuellement financé des enquêtes mais jamais dans le contexte d'une politique de recherche systématique. C'était au coup par coup. Le Ministère de la Culture a financé des enquêtes, notamment en matière de politique du livre. J'ai, par exemple, fait des enquêtes pour la Direction de la lecture publique sur l'état de l'édition littéraire en communauté française ou encore sur la situation des librairies. Ces recherches étaient souvent financées pour un an mais en les mettant bout à bout, je parvenais à maintenir la tête d'un chercheur hors de l'eau.

¹ Chaire RTL de journalisme, UCL/COMU. Cf. <http://www.comu.ucl.ac.be>

² J'ai un jour écrit un texte (prudence : pour un ouvrage collectif anglais) sur la façon dont mes collègues barguinaient à donner un statut de Maître de conférences à temps partiel au Directeur général de la RTBF : « When the Faculty meets on April Fool : "Arts et sciences de la communication" at the University of Liège », D. French et M. Richards (dir.), *Understanding Broadcasting: Media Education Across Europe*, Londres, Routledge, pp. 103-117.

³ Marc Lits, « Liberté académique et indépendance de la recherche », *Médiatiques*, N° 24, printemps 2001, pp. 1-2.

MÉI. — Comment définiriez-vous cela en termes de recherche ? Était-ce de la recherche appliquée ou de la recherche fondamentale ?

Y. W. — C'était en fait de la recherche finalisée puisque c'était le Ministère de la Culture qui donnait le ton en souhaitant obtenir certains types de réponses à des questions de politique culturelle. Le Ministère voulait qu'on lui dresse d'abord un état de la situation puis qu'on lui suggère comment intervenir dans cette situation pour l'améliorer. Cela dit, il n'y avait pas de véritable politique de recherche menée par le relais d'appels d'offre. Les crédits s'obtenaient essentiellement grâce à des contacts personnels, parfois filtrés en fonction de la couleur politique, réelle ou attribuée.

En fait, le seul financeur à long terme de la recherche en communication en Belgique francophone, c'est le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Le FNRS est un organisme public qui examine en commissions spécialisées les demandes introduites par les enseignants et les chercheurs. C'est ainsi qu'il est possible d'obtenir des mandats de quatre ans pour réaliser sa thèse de doctorat — et de tenter ensuite de faire une carrière de chercheur au sein du FNRS. Il est également possible d'obtenir des crédits de recherche, des crédits pour colloques à l'étranger, etc. Le FNRS a été créé au moins 20 ans avant le CNRS, mais il est resté beaucoup plus simple dans son fonctionnement que son homologue français.

Il existe aussi depuis quelques années un "poids lourd" en matière de recherche : les financements européens. Le problème qui se pose à nous comme à tous les pays latins est que nous n'arrivons pas ni par la langue, ni par les modes de pensée de la Commission, qui sont très anglo-saxons, à entrer dans la logique des appels d'offre européens. Les pays du Sud, et le Sud commence en Belgique francophone, sont sous-représentés. Cela dit, est-ce que nous y perdons beaucoup ? La gestion des dossiers européens est infernale, et les équipes passent plus de temps à essayer de se faufiler dans les canevas administratifs de la Commission qu'à faire de la recherche...

MÉI. — Quelle est la situation de la recherche en troisième cycle ?

Y. W. — Il n'y a pas en Belgique francophone de "culture doctorale". Les doctorats sont, comme en Suisse, encore assez rares. Très souvent, ceux qui font un doctorat sont par ailleurs assistants mais il y a peu de jeunes qui entament un doctorat sur fonds propres — sinon les étudiants étrangers. C'est en France que j'ai découvert que de nombreux jeunes font une thèse tout en travaillant. Mais du fait même qu'en Belgique les étudiants en doctorat sont beaucoup moins nombreux, ils sont relativement bien suivis.

MÉI. — Comment se fait la diffusion de la recherche et qu'en est-il des revues dans le champ de la communication ?

Y. W. — Il n'existe aujourd'hui qu'une revue belge francophone dans notre domaine, *Recherches en Communication*, créée à Louvain il y a une

dizaine d'années. Longtemps Bruxelles s'est servi des *Cahiers de la Radio-Télévision*, revue de la RTBF qui a cessé de paraître comme d'ailleurs les *Cahiers JEB*. Il s'agissait d'une revue du ministère de la jeunesse et des sports dans laquelle on pouvait publier de bons travaux d'étudiants. L'Université de Bruxelles est la seule à avoir sa propre maison d'édition, mais ce n'est que très exceptionnellement que celle-ci publie des ouvrages dans le champ de la communication. Bruxelles possède également une revue de sciences sociales importante, *La Revue de l'Institut de sociologie*, mais les chercheurs en communication n'y publient guère. Je pense que la vraie légitimation passe par l'étranger, en commençant par Paris. Une publication à l'étranger vaut mieux qu'une publication locale.

MÉI. — *Comment voyez-vous aujourd'hui en Belgique le statut de l'information et de la communication par rapport aux autres disciplines ?*

Y. W. — Les Sciences de l'information et de la communication sont dorénavant indéboullonnables du fait que les enseignements de premier et de deuxième cycles sont installés dans les programmes – et dans les têtes. Les SIC font partie du paysage universitaire belge francophone "normal".

C'est par contre plus compliqué du côté de la recherche, notamment du côté des sujets de thèse que les autres disciplines nous accordent. En effet des historiens vont par exemple travailler sur l'histoire de la presse parce qu'ils sont historiens. Et nous ne pourrons rien leur dire parce qu'ils jouissent d'une légitimité scientifique supérieure. Par contre, si nous sortons des problématiques SIC traditionnelles, les grandes disciplines voisines nous accuseront de venir marauder sur leurs terres. C'est d'ailleurs un problème que l'on retrouve en France et ailleurs.

Pour moi, la seule façon de réagir non défensivement consiste à investir dans d'autres disciplines. Je suis de ceux qui pensent que nous devons former les étudiants en double cursus. Il faut qu'ils aient au moins deux cordes à leur arc : les SIC et une discipline traditionnelle. Nous ne pouvons leur laisser croire que les sciences de la communication ont aujourd'hui un statut suffisamment autonome pour que l'on puisse se passer d'autres disciplines.

La génération antérieure fonctionnait déjà sur ce principe, mais en sens inverse : d'une discipline classique vers les SIC. Aujourd'hui, il faut aller des SIC vers une autre discipline. Nous n'arriverons à éviter les "intrusions" de l'extérieur que si nous maîtrisons effectivement les méthodes, les références des disciplines qui entrent dans notre champ.

Il ne s'agit pas d'inviter les étudiants de troisième cycle en SIC à refaire un deuxième cycle dans une autre discipline, mais plutôt de leur suggérer d'aller faire deux années postdoctorales dans un gros centre étranger. Sans cela, les jeunes enseignants-chercheurs en SIC

risquent de n'avoir qu'une culture scientifique de surface, et de courir derrière les modes et dernières tendances pour compenser.

MÉI. — Quelles sont à votre avis les tendances fortes de la recherche en communication en Belgique, mais aussi les domaines qui émergent ou encore les carences que l'on pourrait constater ?

Y. W. — À l'ULB, les cadres viennent d'être renouvelés : de nouvelles pistes de recherche sont en train d'émerger du côté des médias et plus particulièrement du côté des médias européens. Il existe plusieurs groupes de recherche tels que l'Observatoire des médias en Europe (OME), le Groupe d'Histoire et d'information sur les médias ou encore le Centre d'étude de la perception des messages et des médias.

À l'UCL, la visibilité des travaux menés au sein de l'Observatoire du récit médiatique¹ est remarquable. Dans ce groupe de recherche, les médias sont envisagés d'un point de vue narratif, à partir notamment des travaux de Ricoeur. De grands événements belges, comme la mort du roi Baudouin ou l'affaire Dutroux, sont analysés à travers les récits que la presse en dégage. Le Département de communication de l'UCL a donc osé faire monter en puissance une certaine approche des médias, qui a assuré sa reconnaissance en Belgique et à l'étranger, mais qui a quelque peu éclipsé ses autres foyers d'enseignement et de recherche. Je songe aux recherches menées en communication organisationnelle et en relations publiques (une vieille tradition louvaniste), aux travaux sur la médiation scientifique ou encore aux développements récents en matière d'anthropologie de la communication.

En ce qui concerne Liège, il faut évoquer rapidement trois centres de recherche. Le premier a trait au cinéma et plus particulièrement au cinéma des premiers temps. Le deuxième est consacré à l'émergence des médias à la fin du XIX^e siècle et à l'édition du livre au XX^e. Le troisième est constitué par le Laboratoire d'anthropologie de la communication (LAC) que j'avais créé au début des années quatre-vingt-dix et qu'une jeune équipe a repris en main aujourd'hui. Deux grands thèmes de recherche le traversent. Un premier a trait à la relation homme / animal. J'ai toujours pensé que les sciences de la communication devaient investir, comme l'avait fait Bateson, le domaine des rapports entre l'homme et d'autres espèces. Le second explore les relations interculturelles, à la fois au sein d'espaces contraints comme peuvent l'être les grands ensembles, et au sein d'espaces lointains, comme peuvent l'être les pays exotiques pour les touristes.

C'est intéressant car on touche alors à des thématiques nouvelles.

¹ Observatoire du récit médiatique. Cf. <http://www.comu.ucl.ac.be>

La recherche en information et communication m'est toujours apparue trop liée aux médias et aux nouvelles technologies. Dès ma thèse, j'ai voulu prendre un angle d'attaque différent, en allant voir par exemple du côté de la communication dite interculturelle, ou du côté de la communication avec l'animal.

Il y a là toute une réflexion à mener, qu'on pourrait résumer par la formule suivante « *la communication ailleurs et autrement* ».